

AVANT-PROPOS

Chers collègues,

Le présent «Guide du parfait hôte Sécurité», qui contient des informations relatives à la manifestation et aux interventions, vous a été remis afin que vous soyez en mesure d'accueillir les visiteurs de l'UEFA EURO 2008 tout en étant bien informés et prêts à leur apporter votre aide.

Ce guide de poche a été conçu pour vous aider à donner les informations nécessaires aux visiteurs étrangers mais aussi à la population locale. Vous serez confrontés à des questions comme: «Comment puis-je me rendre à la gare?» ou «Quel est le numéro de téléphone du consulat de mon pays?». Par ailleurs, le manuel répond également à certaines des questions que vous pourriez vous poser: «Où se situent les périmètres de sécurité autour des stades?», «Les jaune et bleu, ce sont les Suédois ou les Roumains?» ou encore «Cet objet est-il un engin pyrotechnique interdit?».

Vous trouverez également dans ce guide le programme des matches et un guide linguistique comprenant des expressions et des termes usuels se rapportant au football et à la sécurité en allemand, en anglais et en français.

Le format a été choisi pour que vous puissiez emporter le guide partout avec vous. Une fois sur le terrain, vous serez ainsi en mesure de trouver rapidement les informations dont vous aurez besoin sans devoir contacter la centrale.

Ce guide a été réalisé sous la responsabilité de l'équipe presse/médias du secteur de la sécurité UEFA EURO 2008. L'équipe réunit les chargés d'information des corps de police des villes organisatrices, du Corps des gardes-frontière, de l'armée et d'autres partenaires. Nous avons été autorisés à reprendre quelques textes rédigés par l'UEFA, par le groupe de projet Coupe du monde 2006 des polices allemandes et par l'École Supérieure des Officiers de Police de Villingen-Schwenningen.

Le Centre des médias électroniques (CME) de l'armée et l'Institut suisse de police (ISP) ont participé à la réalisation du présent guide, qui a été imprimé par Jost Druck AG. Le guide peut également être consulté dans la Présentation électronique de la situation (PES).

Guido Balmer

Service de presse de l'Office fédéral de la police (fedpol),
Responsable de l'équipe presse/médias du secteur de la sécurité,
guido.balmer@fedpol.admin.ch

LE MOT DU DÉLÉGUÉ



Deux petits pays au cœur des Alpes organisent la troisième manifestation sportive par la taille au rang mondial: le championnat d'Europe de football 2008 de l'UEFA. Ce sera un grand tournoi; j'ai pu m'en persuader pendant les préparatifs. Tous les partenaires impliqués ont fourni un travail admirable: ils ont construit de nouveaux stades, amélioré les infrastructures de transport, mis en place des projets pédagogiques pour les supporters, élaboré des concepts de sécurité et d'hospitalité.

L'EURO 2008 représente une chance énorme pour notre pays. Dans le monde entier, quelque cinq milliards de téléspectateurs suivront l'évènement et porteront un regard curieux sur la Suisse. Entre deux et cinq millions de personnes se rendront dans notre pays. Nous voulons organiser ces jeux de façon impeccable et créer autour de cet évènement une joyeuse fête qui resserrera les liens entre les peuples. Nous voulons être des hôtes sensationnels! Notre travail commence dès l'arrivée des visiteurs, c'est-à-dire à l'aéroport ou à la frontière.

Nous devons réserver un accueil chaleureux à nos invités et leur offrir toute l'aide nécessaire. De plus, chaque visiteur doit pouvoir s'informer et obtenir un logement correspondant à ses moyens. Pour cela, nous devons pratiquer une politique des prix correcte. La bière et les saucisses grillées, par exemple, ne devront pas coûter plus cher pendant le championnat que d'habitude. Afin de bien remplir notre tâche de pays hôte, nous avons besoin de personnes sympathiques et toujours prêtes à rendre service. Nous aimerions que les visiteurs se souviennent des Suisses comme d'un peuple aimable, ouvert, paisible et prévenant.

Nous ne laisserons pas la violence troubler cette ambiance de fête, que les forces de sécurité s'attachent à préserver, et je les en remercie d'avance. La tâche qui leur incombe n'est pas facile et elles font parfois face à des situations dangereuses. Mais ces personnes sont des professionnels qui connaissent leur travail et le réalisent avec le plus grand sérieux. Elles feront tout leur possible pour que nous puissions fêter le ballon rond dans une ambiance paisible et détendue. Encore une fois, merci !

Benedikt Weibel

Délégué du Conseil fédéral pour l'EURO 2008

LE MOT DU RESPONSABLE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ



Le coup d'envoi sera donné le 7 juin: le match Suisse-République tchèque à Bâle marquera le début de l'EURO 2008. Nous nous réjouissons à l'idée de suivre les différentes rencontres et attendons une grande fête populaire. Les forces de sécurité ont été chargées d'offrir un cadre sûr à cet événement, tout en laissant s'épanouir l'atmosphère festive. C'est

pour cette raison que tous les partenaires impliqués – la police, l'armée, le Corps des gardes-frontière, la police ferroviaire, les sapeurs-pompiers, les services sanitaires, la protection civile, tous les autres organes de sécurité publics et les privés – se sont préparés de façon optimale. En collaboration avec nos partenaires étrangers, nous avons mis en place un réseau de sécurité flexible. Nous sommes prêts. La fête du ballon rond peut commencer.

Si le foot est au centre de l'attention, notre objectif principal est d'assurer la sécurité et donc le confort des visiteurs de l'EURO 2008 et de la population locale. Dans ce sens, nous sommes nous aussi avant tout des hôtes. Beaucoup de regards seront tournés vers notre pays. Nous serons plus exposés que d'habitude aux feux de la rampe et nous devons faire preuve de tact pour gérer cette situation : d'une part, nous devons plus que jamais nous montrer serviables et attentifs aux besoins de nos visiteurs. D'autre part, nous devons veiller à ne pas relâcher notre vigilance et rester prêts à intervenir au bon moment.

Nous appliquerons la « philosophie des 3D » : dialoguer, désamorcer, défendre. Nous voulons donc, en premier lieu, nous montrer aimables et prévenants et établir un dialogue. Si une situation tourne au conflit, nous ferons tout pour le désamorcer. Il s'agit à ce stade de résoudre de légers troubles de l'ordre public. Mais si des visiteurs isolés tentent de perturber la fête, la police réagira immédiatement. Le message est clair: nous interviendrons systématiquement contre les trouble-fête et les personnes violentes. Par la suite, il s'agira de rétablir rapidement le calme et d'arrêter ceux qui auront dépassé les limites.

Je sais que nous saurons nous montrer à la hauteur de ce défi et j'attends avec impatience de voir notre pays célébrer cette grande fête en juin 2008!

Martin Jäggi

Responsable du Secteur de la Sécurité

ÉVÈNEMENT, CONTEXTE, SITUATION

L'EURO 2008, qui arrive au troisième rang mondial des plus importantes manifestations sportives récurrentes, sera le plus grand évènement sportif jamais organisé en Suisse. Le tournoi aura lieu du 7 au 29 juin 2008 dans les villes suivantes: Vienne, Salzbourg, Klagenfurt, Innsbruck, Bâle, Berne, Genève et Zurich. L'EURO 2008 est organisé par l'UEFA. En tant qu'organisatrice, Euro 2008 SA assume tout le volet opérationnel des préparatifs et de la réalisation du tournoi. Cette société est une filiale de l'UEFA. Les deux fédérations nationales de football, à savoir l'Association suisse de football (ASF) et l'Österreichischer Fussballbund (ÖFB), sont chargées de la mise en œuvre de l'EURO 2008. Elles garantissent l'infrastructure requise et la parfaite application des mesures d'organisation fixées.

Neuf jours de match en Suisse

Le championnat durera 23 jours en tout. Le match d'ouverture aura lieu le 7 juin à Bâle et la finale le 29 juin à Vienne. Sur les 31 rencontres, quinze seront disputées en Suisse: trois matches de groupe dans chacune des villes de Bâle, Berne, Genève et Zurich, ainsi que deux quarts de finale et une demi-finale à Bâle. En tout, la Suisse vivra neuf jours de match. Après le onzième jour, Berne, Genève et Zurich n'accueilleront plus de matches. A ce stade du championnat, Bâle et Vienne seront les seules villes organisatrices. Pendant la première phase des matches de groupe, deux parties seront jouées le même soir, soit à Bâle et Genève puis à Berne et Zurich.

Lors des matches de groupe, les groupes A (dont la Suisse) et C jouent en Suisse. Les groupes B (dont l'Autriche) et D jouent en Autriche. Après les matches 19 et 20 du 16 juin, on saura quelles équipes disputeront le premier match de quart de finale le 19 juin à Bâle; les paires jouant lors du deuxième match de quart de finale à Bâle du 21 juin seront connues après les rencontres du 18 juin. Enfin, le match du 22 juin sera décisif pour la qualification des équipes participant à la demi-finale, qui aura lieu le 25 juin à Bâle.

Vous trouverez le programme des matches, la composition des groupes et les détails quand aux équipes et aux rencontres au chapitre «Tournoi/Teams» de ce guide.

Des millions de visiteurs

L'EURO 2008 donnera lieu en Autriche et en Suisse à la vente de 1,05 million de billets au total (dont environ 510 000 pour les matches joués en Suisse). Durant les trois semaines que durera cette grande compétition sportive, la Suisse attend entre deux et cinq millions de visiteurs qui assisteront aux rencontres, découvriront notre pays et généreront quelque 700 000 nuitées.

Ces visiteurs s'attendent à ce que nous leur garantissons un maximum de sécurité et d'ordre. Nous devons nous faire à l'idée que si la majorité des gens attendent des forces de sécurité qu'elles interviennent de façon professionnelle et proportionnée contre les trouble-fête, eux-mêmes ne se montreront pas forcément patients lorsqu'ils seront confrontés à des contrôles ou à des restrictions; et ce d'autant plus s'ils n'ont pas été prévenus de ces mesures. De plus, il est très probable que les visiteurs nourrissent des attentes élevées envers la Suisse non seulement en ce qui concerne l'organisation, le service et l'hospitalité, mais aussi la disponibilité des informations utiles pour le séjour.

Les personnes non concernées par l'évènement peuvent ressentir l'EURO 2008 et l'intervention des forces de sécurité qui l'accompagne comme une gêne. On ne peut pas s'attendre à ce que des mesures de sécurité comme la régulation de la circulation, les barrages, les contrôles ou encore l'intervention policière en cas de perturbations reçoivent un accueil favorable de la population. Dans ce cas, le seul moyen à disposition des forces de sécurité – outre le respect du principe de la proportionnalité – est d'informer activement le public de leur démarche. Quelque 3000 représentants des médias s'intéresseront aux matches, à la Suisse et aux villes organisatrices. Au total, quelque huit milliards de téléspectateurs suivront, dans 170 pays, les rencontres et les reportages retransmis à partir des pays hôtes.

Champs d'action et analyse de la situation

L'EURO 2008 focalisera l'attention du monde entier, attirera une masse énorme de visiteurs et pourrait donc exercer une force d'attraction particulière sur les fauteurs de trouble, individus violents et autres délinquants. C'est pourquoi les forces de sécurité des villes organisatrices, ainsi que celles des autres villes et communes, des cantons et de la Confédération, ont apporté un soin particulier à la planification des mesures de sécurité, qu'elles ont mises au point indépendamment, mais en discussion permanente avec leurs partenaires, pour les différents champs d'action, et qu'elles vont à présent mettre en œuvre.

Une première analyse complète de la situation a été réalisée après le tirage au sort final en décembre 2007. Elle permet de dégager les conclusions suivantes:

- Les équipes qui joueront en Suisse ne représentent dans l'état actuel des choses qu'un risque moyen du point de vue du hooliganisme.
- Du fait de leur importante communauté d'expatriés en Suisse ou de la proximité géographique avec la Suisse, plusieurs équipes étrangères (Portugal, Italie, Turquie, etc.) peuvent compter sur une forte mobilisation de leurs supporters. Au vu des informations rassemblées par l'UEFA et par l'Observatoire suisse du hooli-

ganisme, le comportement dans les stades des supporters des huit équipes qui joueront en Suisse ne devrait toutefois pas poser de problèmes.

- Du fait de l'intérêt sportif des rencontres que la Suisse accueillera, on compte sur un afflux de visiteurs important, voire très important, qui mobilisera les forces de sécurité de tout le pays, surtout dans les zones réservées aux supporters, sur les sites de projection publique et dans l'optique de la gestion de la circulation.
- Etant donné cet afflux de visiteurs, on assistera certes à une augmentation ponctuelle, mais pas majeure, de la criminalité générale (voies de fait, infractions contre le patrimoine, etc.).
- En matière de terrorisme, il convient de dire une fois encore que la Suisse et l'Autriche font partie de cette zone à risques qu'est l'Europe et qu'une manifestation de grande ampleur comme l'EURO 2008 serait une cible de choix pour les terroristes. Cela dit, il convient là aussi de souligner que rien n'indique actuellement que l'EURO 2008 coure un danger concret.
- Pour ce qui est de l'extrémisme violent, il convient de signaler en premier lieu que pour l'instant ni l'extrême gauche, ni l'extrême droite n'ont sérieusement parlé de l'EURO 2008 comme d'une cible d'action possible. Par ailleurs, il va de soi que les événements de ces dernières semaines et même de ces derniers mois dans les zones de tension politique à l'échelle mondiale peuvent avoir des répercussions sur la sécurité de l'événement.

Mais jusqu'aux rencontres sportives, nous allons rester vigilants et analyserons la situation en continu. En effet, celle-ci peut changer à tout instant en raison de facteurs sportifs, politiques ou autres. Les forces de sécurité doivent pouvoir réagir à tout changement. C'est pourquoi le tableau général de la situation doit être complété et affiné en permanence pour que l'ensemble des forces de l'ordre puissent prendre au bon moment et au bon endroit les mesures nécessaires à un déroulement pacifique et amical de la grande fête du ballon rond.

Cette appréciation régulière de la situation a lieu dans le cadre du réseau de renseignements géré par l'Office fédéral de la police (fedpol), lequel a déjà donné la preuve de son efficacité lors d'événements majeurs. En collaboration avec tous les interlocuteurs suisses et étrangers, un nouveau tableau de la situation sera établi en continu durant l'EURO 2008 par le Police Information and Coordination Center (PICC), service rattaché à fedpol, à partir de toutes les informations disponibles. Il sera à la disposition de tous les partenaires et leur permettra d'arrêter les mesures adéquates dans leur domaine de compétence pour chaque site (p. ex. stades, zones réservées aux supporters, sites de projection publique).

MOYENS, STRUCTURES ET MANDAT

Dans leur dossier de candidature, la Confédération, les cantons et les quatre villes organisatrices se sont engagés au printemps 2002 à prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'EURO 2008, qui a pour but de resserrer les liens entre les peuples, puisse se dérouler dans la sécurité. En juin, les membres des corps de police, du Corps des gardes-frontière (Cgfr), des services de sauvetage, des services sanitaires, de la protection civile, de la police ferroviaire, des sapeurs-pompiers, de l'armée et des services de sécurité privés seront en intervention 24 heures sur 24 lors de l'EURO 2008. Leurs mesures poursuivent toutes le même objectif, à savoir la sécurité, et par là même le confort des visiteurs de l'EURO 2008 et de la population locale. Ces mesures sont appliquées dans le cadre de leurs compétences respectives, sous leur propre responsabilité, mais toujours d'entente avec leurs partenaires.

La ligne directrice est le «Concept de sécurité national Suisse pour l'UEFA EURO 2008», qui suit la devise «Sécurité par la coopération». Ce concept peut être consulté sous www.switzerland.com. Pour tous les acteurs dans le domaine de la sécurité, les mots d'ordre sont le principe de la proportionnalité et un maximum de transparence quant au rôle et aux objectifs des organes de sécurité ainsi qu'aux mesures qu'ils ont à mettre en œuvre.

Les villes et les cantons en première ligne

L'ASF et Euro 2008 SA, les deux organisateurs, assument la responsabilité de la sécurité dans les quatre stades et leurs alentours immédiats, ainsi que sur les lieux de séjour des diverses équipes. La mise en œuvre des mesures de sécurité dans l'espace public relève quant à elle principalement de la compétence des villes organisatrices et des cantons. La Confédération n'apporte son soutien que dans les domaines relevant de sa propre compétence et apporte également une aide subsidiaire. Durant l'EURO 2008, les fonctions habituelles sont entièrement garanties. Les procédures et les interventions obéiront aux règles prévues par la convention IKAPOL ainsi qu'aux autres dispositions et pratiques légales applicables.

Au vu des défis particuliers les structures et les procédures ordinaires ont été complétées par des structures et des procédures spéciales. C'est à la demande des responsables cantonaux et des villes organisatrices que la Confédération assume la coordination du projet pour les pouvoirs publics. La «structure des pouvoirs publics pour l'UEFA EURO 2008» coordonne toutes les tâches opérationnelles du ressort des pouvoirs publics, œuvrant pour ce faire avec l'ASF, Euro 2008 SA, des partenaires de droit privé et les services autrichiens compétents. Sous l'égide de cette organisation de projet, le bon déroulement de la coopération de toutes les forces de sécurité et la mise en

réseau avec les partenaires étrangers ont été soigneusement préparés au sein du secteur de la sécurité. Ce dernier est dirigé par les commandants de police des villes organisatrices (ou les personnes désignées par les responsables politiques), un représentant de fedpol, un représentant de l'armée ainsi que le président du groupe de travail Opérations (GT OP) de la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS).

En vue de l'intervention lors de l'EURO 2008, le secteur et ses différents groupes de travail ont été remaniés début 2007 pour former l'Etat-major de coordination nationale suisse (NAKOS.ch). Ce service à vocation interdisciplinaire apporte son soutien au secteur de la sécurité, à toutes les forces de sécurité ainsi qu'aux organes IKAPOL de la CCPCS et de la CCDJP (GT OP, Etat-major de coordination intercantonal EMCI et GT CPI) dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des mesures de sécurité.

Tâches de la Confédération

Outre cette fonction de coordination, la Confédération exerce des compétences propres dans le domaine de la sécurité intérieure (protection des frontières, protection de l'Etat, devoirs de protection relevant du droit international public, certaines compétences en matière de poursuite pénale, sécurité aérienne et transports). Le Cgfr, grâce à un dispositif spécial de mesures de reconnaissance, de surveillance et de contrôle adaptées à la situation, soutiendra les zones et villes limitrophes pour la régulation de tous les types de transport transfrontalier. En collaboration avec les corps de police cantonaux et municipaux, fedpol dirigera le Réseau national de renseignements, prendra des mesures pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent et pour assurer la sécurité des personnes jouissant d'une protection en vertu du droit international public. En outre, fedpol gère le système d'information national HOOGAN.

L'armée soutient les autorités civiles par le biais d'un engagement de service d'appui. La responsabilité de l'engagement incombe aux autorités civiles, tandis que la conduite et la coordination des moyens militaires relèvent de l'armée. Les prestations sont fournies sur demande des autorités civiles dont les moyens en personnel et en matériel ne sont pas suffisants. Jusqu'à 15 000 soldats peuvent être engagés, et ce de façon échelonnée dans le temps. Ils fournissent des prestations en faveur des autorités civiles dans les domaines suivants: Aide au commandement; protection des objets; soutien au Cgfr; soutien dans les domaines de la logistique, du transport, du montage/démontage, du Service sanitaire coordonné et des mesures de canalisation du trafic; défense NBC; soutien à la police dans la protection des personnes; surveillance de l'espace aérien suisse; vols de surveillance; reconnaissance au sol et service de police aérienne en cas de trafic aérien restreint; transports

aériens; disponibilité pour l'aide en cas de catastrophe. Il n'est pas prévu que l'armée participe aux mesures de maintien de l'ordre. Le contact direct entre militaires et spectateurs sera évité dans la mesure du possible.

PICC

A Vienne et à Berne, un Police Information and Coordination Centre (PICC) sera mis en place. En Suisse, c'est fedpol qui en est responsable. Ces centres permettront de réunir toutes les informations importantes pour la sécurité, entre autres les informations fournies par l'Observatoire suisse du hooliganisme et par les centrales d'information du football (NFIP) des pays participants, de les analyser et de les transposer dans des tableaux actuels de la situation. Dès début mai, le PICC élaborera un rapport de situation quotidien conformément à ce qui a été prévu. Du 1er au 30 juin, il y aura deux rapports quotidiens, plus des rapports supplémentaires si nécessaire.

Intervention d'IKAPOL

L'EURO 2008 s'accompagnera d'une intervention policière intercantonale (IKAPOL) d'une ampleur sans précédent, qui constitue un défi tout particulier pour la police suisse. Les corps de police s'apportent, *dans la phase des groupes*, une aide mutuelle de manière suivante:

- Berne: renfort par les corps de police d'AG, de SO et du concordat de police de Suisse centrale;
- Genève: renfort par le concordat de police de Suisse romande et par les forces de l'ordre françaises;
- Zurich: renfort par la police cantonale ZH, le concordat de police de Suisse orientale et éventuellement par des policiers allemands;
- Bâle: renfort par les forces de l'ordre allemandes.

Il est en outre prévu d'affecter les forces de police de Suisse orientale et du Tessin au service de réserve. Elles peuvent être engagées dans tous le pays.

Lors des deux matches de quart de finale et de demi-finale, les concordats de police de Suisse romande et du nord-ouest de la Suisse (Berne, Argovie et Soleure), de même que des policiers allemands, viendront en renfort à Bâle. Le concordat de police de Suisse centrale continuera à apporter son aide à la police cantonale bernoise. La police cantonale tessinoise, le concordat de police de Suisse orientale et la police cantonale zurichoise tiennent à disposition les réserves pouvant être engagées dans toute la Suisse.

Soutien d'autres pays

Une manifestation de l'ampleur de celle de l'EURO 2008 ne peut se dérouler sans une étroite coopération internationale. Les membres des forces de sé-

curité suisses seront ainsi secondés par leurs homologues étrangers. Des policiers provenant des Etats participants, des Etats riverains et de transit entre autres interviendront en tant que spécialistes du hooliganisme (spotters) ou en tant qu'agents en uniforme pour l'accompagnement dans les trains. Ils assumeront ces tâches sans compétences souveraines et sous la direction de fonctionnaires et d'agents suisses. Le 7 décembre 2007, les cantons ont décidé, aux termes de la convention IKAPOL, de déposer auprès de la Confédération une demande de renfort de leurs services d'ordre par des forces de police étrangères. Ce soutien, qui donnera aux forces de sécurité suisses la possibilité d'intervenir en cas d'événement imprévu, est défini dans les accords de coopération policière passés avec l'Allemagne et la France. Il est prévu que des membres des forces de police allemandes interviennent à Bâle, voire aussi à Zurich, et des policiers français à Genève. L'Office fédéral de la police (fedpol) règle les détails des interventions avec des représentants des villes organisatrices Bâle, Genève et Zurich ainsi qu'avec les autorités allemandes et françaises.

Protection de la population et protection civile

Les membres de la protection civile (PCi) seront présents dans toutes les villes organisatrices. Quelque centaines de membres de la PCi interviendront, avant tout des membres de la PCi locale. La PCi peut soutenir la police, les sapeurs-pompiers et les services sanitaires entre autres en mettant en place des infrastructures et des constructions provisoires ou en assumant des tâches de régulation du trafic et d'attribution des places de parc.

Sapeurs-pompiers et prévention des catastrophes

La Suisse dispose d'un système de prévention des catastrophes qui couvre l'ensemble de son territoire. La lutte contre les incendies, le sauvetage et les prestations d'aide ainsi que la lutte contre les dangers d'origine naturelle et humaine sont mis en œuvre dans le cadre des structures ordinaires, à partir de normes bien définies. Si nécessaire, les organisations partenaires de la protection de la population sont soutenues ou renforcées par des moyens militaires.

Encadrement des supporters

Le travail d'encadrement des supporters contribue de manière décisive à la prévention des troubles et de la violence dans les stades et leurs alentours ainsi que dans les espaces publics (zones réservées aux supporters, sites de projections publiques). Cette tâche n'incombe pas aux organes de sécurité mais les aide dans leur travail. Dans chaque ville organisatrice, des centres d'accueil («ambassades») facilement identifiables et accessibles seront mis en place depuis la veille des matches jusqu'au lendemain. Des spécialistes du hooliganisme de l'étranger et de la région seront sur place.

COMPORTEMENT DES FORCES DE SÉCURITÉ ET PHILOSOPHIE DES 3D

Pendant l'EURO 2008, les forces de sécurité seront exposées plus que jamais aux feux de la rampe. Bien entendu, l'attention du public sera dirigée avant tout vers le football, mais le travail des forces de sécurité fera également l'objet d'un intérêt accru de la part de la population, des médias, des visiteurs et des téléspectateurs du monde entier. Il va falloir faire preuve de tact pour gérer cette situation de façon adéquate: d'une part, nous devons plus que jamais nous montrer prévenants et attentifs aux besoins des visiteurs; d'autre part, nous devons montrer clairement que nous n'hésiterons pas à intervenir rapidement et fermement contre la minorité de personnes violentes et de délinquants qui tenteraient de gâcher la fête.

Hospitalité

Les forces de sécurité devront présenter avant tout une image professionnelle et soignée. La confiance envers les forces de sécurité et le sentiment de sécurité de la population en ressortiront renforcés, ce qui conduira également à une plus grande compréhension envers les mesures prises par les autorités.

Pendant l'EURO 2008, les membres des forces de sécurité verront une mission supplémentaire très importante se greffer sur leurs fonctions habituelles: ils devront se comporter en hôtes parfaits, afin que les supporters, qui seront peut-être plusieurs millions, gardent un excellent souvenir de la Suisse. Veillez donc à vous renseigner avant votre intervention au sujet du travail que vous aurez à faire, des informations importantes à connaître et de la disposition des lieux. Le contenu de ce «Guide du parfait hôte Sécurité» vous aidera à vous adapter aux besoins de nos visiteurs et à répondre à leurs questions. Vous gagnerez ainsi la confiance des visiteurs tout en faisant la preuve de votre compétence. N'hésitez pas à utiliser vos connaissances linguistiques: vous montrerez ainsi aux visiteurs étrangers votre ouverture d'esprit et votre amabilité.

Reste encore à relever deux particularités de cet engagement à l'occasion d'un championnat de football:

Hymne national:

la diffusion des hymnes des équipes nationales avant chaque rencontre fait partie intégrante de la tradition footballistique. Il n'existe pas de règles formelles quant à l'attitude à adopter pendant l'hymne. Nous vous recommandons de garder un comportement neutre: ne manifestez pas de désintérêt, mais évitez également toute démonstration exagérée de respect.

Stars:

vous êtes un responsable de la sécurité, pas un journaliste ni un chasseur d'autographes. L'envie de prendre une photo ou de demander un autographe à un star est bien compréhensible, mais ce serait mal perçu si vous profitez de votre position pour obtenir de tels souvenirs. Toute personne qui vous observerait se demanderait: «Nont-ils rien de mieux à faire?»

La philosophie des trois D

En ce qui concerne l'engagement des forces de sécurité pendant l'EURO 2008, la conduite à suivre est résumée dans la fameuse «philosophie des 3 D»:

– *Dialoguer:*

Le premier «D» représente l'objectif de dialogue, qui consiste à concilier une attitude aimable, disponible et serviable avec des tâches d'assistance et de prévention, d'observation et de collecte d'informations; et ce, que les agents soient en patrouille, en uniforme courant, à pied ou motorisés.

– *Désamorcer:*

Désamorcer la situation par la parole ou par d'autres signaux, telle est l'attitude qui s'imposera lorsque des visiteurs, soit par excès de liesse, soit par frustration, courent le risque d'entrer en conflit avec la loi. Il s'agira donc ici de résoudre des troubles mineurs de l'ordre public, de désamorcer les conflits par une présence policière en uniforme normal ou en tenue d'intervention pour les groupes.

– *Défendre:*

Si des visiteurs de l'EURO 2008 veulent porter atteinte à l'ordre public et perturber la fête, la police réagira. Autrement dit, elle interviendra systématiquement contre les fauteurs de trouble, les personnes menaçantes et violentes. Les forces de police seront envoyées en fonction des besoins (normalement en formation groupée, au besoin en recourant à des moyens d'intervention spéciaux) afin de pacifier la situation, d'arrêter les auteurs d'actes de violence, de mettre en sûreté les preuves et de sécuriser les lieux par leur présence.

Le premier D résume parfaitement la philosophie de l'engagement pendant l'EURO 2008. A l'occasion d'un tel évènement, il est important que les forces de sécurité aillent à la rencontre des visiteurs, qu'elles communiquent avec eux et les aident à trouver leurs repères dans une ville et un pays étrangers. C'est à tout cela qu'on reconnaît un hôte parfait!

COMPORTEMENT À ADOPTER FACE AUX MÉDIAS

Près de huit milliards de téléspectateurs du monde entier suivront les rencontres et les reportages retransmis depuis les deux pays hôtes, et ce pendant environ 6000 heures. Entre 2500 et 3000 journalistes du monde entier – des journalistes des médias électroniques et de la presse ainsi que des photographes – rendront compte des matches et parleront des pays et villes hôtes. Leur nombre dépassera de très loin celui des journalistes des quelque 200 journaux et 80 stations de radio et de télévision suisses. Ils ne s'intéresseront pas seulement au sport, mais aux questions de sécurité.

La tâche des médias consiste à relayer des informations sur des événements d'intérêt public. Or, pendant l'EURO 2008, cet intérêt public ne se limitera pas à la manifestation sportive en elle-même, mais couvrira aussi les événements en marge des matches, comme les mesures de sécurité, les actions violentes, les accidents ou les infractions spectaculaires. Les journalistes veulent informer le public depuis les lieux mêmes de l'évènement et d'après leurs propres observations. Ils décident par eux-mêmes quelle sera la nature et l'étendue de leur compte rendu.

Nous voulons soutenir les journalistes dans leur travail, car il nous importe que le public soit informé de notre rôle, nos objectifs et des mesures que nous appliquons. Cependant, ils ne doivent pas entraver le déroulement des interventions policières. La collaboration avec les médias est prise en charge par des professionnels travaillant au sein des forces de sécurité. Ceux-ci ont l'habitude des contacts avec les journalistes et savent quelles informations transmettre à la presse, et à quel moment le faire. Ainsi, si les journalistes vous posent des questions concernant la police, vous pouvez à tout moment leur fournir les coordonnées du service de presse compétent.

Ne fournissez aucun renseignement concernant les interventions ou les tactiques d'intervention, le nombre d'agents présents, les mesures techniques ou organisationnelles ou tout autre détail dont la divulgation pourrait mettre en danger des personnes ou des missions. Vous pouvez naturellement répondre aux questions générales des journalistes concernant les lieux des événements, les centres de presse, le chemin pour se rendre au stade, les ralentissements de la circulation, les déviations, etc., comme vous le feriez pour les visiteurs. Ce faisant, vous établirez un rapport de confiance avec les médias et montrerez votre compétence. Veillez donc à vous renseigner sur les questions importantes avant votre intervention.

N'oubliez pas qu'une image en dit plus long que mille paroles. Vous devez à tout moment vous attendre à être filmé(e) ou photographié(e) et adapter

votre comportement en conséquence. Par votre apparence et votre comportement, vous contribuez à donner une image positive de la police. Tout acte irréfléchi risque de faire rapidement la une des journaux. Les nouvelles technologies comme le téléphone portable avec appareil photo intégré, la vidéo, Internet, les blogs, les forums de discussion, etc., facilitent la diffusion de telles informations.

Vous n'êtes pas autorisé(e) à confisquer du matériel vidéo ou photographique. Si un endroit spécifique, par exemple le lieu d'un accident, est interdit aux personnes non autorisées et ne doit pas être filmé ni photographié, il doit être marqué à l'aide d'un ruban de délimitation.

Veillez à garder un comportement aimable et courtois face aux journalistes. Une discussion directe suffit souvent à clarifier la situation. En cas de problème ou de doute, adressez-vous à votre supérieur ou au service de presse de la zone où vous êtes posté(e).

PREMIERS SECOURS

Les membres des services sanitaires sont rattachés aux dispositifs d'intervention. Des services sanitaires précliniques de base sont assurés dans l'enceinte et autour des stades. Chaque ville organisatrice dispose, les jours de matches, de deux postes sanitaires mobiles de l'armée. En cas de besoin, ces postes seront utilisés conformément aux procédures ordinaires.

Dans de nombreux cas, il est nécessaire de prodiguer les premiers secours avant de faire appel à des spécialistes. L'aide-mémoire suivant rappelle brièvement ce qu'il faut faire en cas d'urgence :

Observer	<ul style="list-style-type: none"> – Garder son calme – Evaluer la situation
Réfléchir	<ul style="list-style-type: none"> – La protection personnelle prévaut sur celle des objets – Reconnaître le danger – planifier les actes
Agir	<ul style="list-style-type: none"> – La priorité va à la protection et au sauvetage des personnes – Prendre les mesures de sécurité pour les patients, les sauveteurs et les tiers, supprimer les causes de dangers – Alerter les services sanitaires, les sapeurs-pompiers ou les services de sauvetage – Schéma ABC(D) : <ul style="list-style-type: none"> Airway: libérer les voies respiratoires. Lorsqu'aucun signe de vie n'est perceptible, pratiquer la respiration artificielle sans attendre. Breathing: insufflations; si le patient ne respire pas de lui-même, continuer les insufflations. (Défibrillation) – Surveiller le patient et s'en occuper

Numéros d'urgence:

Ambulance, appel d'urgence	144
Feu, centrale d'alarme	118
REGA	1414
Centre suisse d'information toxicologique	145

PRÉVENTION

Outre les activités de prévention menées par les organes de sécurité (p. ex. auprès des supporters à risque ou dans le domaine de la détection précoce des menaces, notamment liées à l'extrémisme violent et au terrorisme), les organisations issues de la société civile prennent aussi des mesures préventives. Elles concernent notamment les problèmes suivants:

– *Alcoolisme:*

Le groupe de travail national «Prévention des problèmes liés à l'alcool EURO 2008» a élaboré une Charte de la prévention des problèmes liés à l'alcool et une liste de critères concernant le débit de boissons: aucune boisson alcoolisée ne sera distribuée aux personnes de moins de 16 ans et aux personnes ivres et aucune boisson fortement alcoolisée au moins de 18 ans.

– *Racisme:*

à la demande de l'UEFA et des deux pays organisateurs, la fondation «Football Against Racism in Europe (FARE)» lance une campagne antiraciste.

– *Traite des femmes:*

une campagne d'information contre la traite des femmes est menée avant et pendant l'EURO 2008. L'information du public, notamment la sensibilisation des clients, peut contribuer à mieux protéger les femmes victimes de la traite. Peut-être ainsi plus de gens s'adresseront-ils aux organes de sécurité pour poser des questions en lien avec la traite des femmes. Des informations sont disponibles sur les sites Internet suivants: www.verantwortlicherfreier.ch et www.frauenhandeleuro08.ch. En cas de soupçons, les clients peuvent certes s'adresser à la police, mais aussi au centre de consultation FIZ Makasi (044 240 44 22, www.makasi.ch). Cet organe, qui œuvre contre la traite des femmes, essaiera d'entrer en contact avec les femmes concernées, si possible dans leur langue maternelle.

– *Sida:*

durant l'EURO 2008, les collaborateurs du projet «Don Juan» parcourront les villes de Berne, Bâle, Coire, Genève et Zurich et distribueront des préservatifs et des cartes postales afin de sensibiliser les consommateurs de sexe tarifé aux règles à respecter avec les prostituées (protection et respect). D'autres informations sont disponibles sur les sites Internet suivants: www.don-juan.ch et www.aids.ch.

COMPORTEMENT DES SUPPORTERS

Un total de 1,05 million de billets aura été vendu en Suisse et en Autriche, dont environ 510 000 pour les matches en Suisse. La Suisse attend entre 2 et 5 millions de visiteurs étrangers, qui assisteront aux matches et visiteront le pays. Seule une petite partie d'entre eux profiteront de l'EURO 2008 pour essayer de troubler l'atmosphère paisible et conviviale qu'espère y trouver la grande majorité. Lors de la Coupe du monde 2006, seul quelque 0,5 pour mille de tous les visiteurs avaient posé problème. On peut l'affirmer sans hésitation: un supporter est une personne pacifique. Et ce sera le cas lors de l'EURO 2008. Les supporters des différentes équipes nationales seront bien entendu bruyants et boiront parfois plus que de raison. Il pourra arriver qu'ils se comportent d'une manière différente des Suisses, si bien que la ville prendra en certains endroits un autre aspect que d'habitude. Un championnat d'Europe est, à l'instar d'une coupe du monde, tout sauf une situation ordinaire. Il est cependant important de se rappeler que les comportements s'écartant de nos normes quotidiennes ne peuvent être considérés comme criminels ou comme représentant un danger pour la sécurité publique. Faisons donc preuve de souplesse face aux supporters.

Le supporter «sans risque» est la règle

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a rédigé un document très utile au travail de la police, qui se base sur l'expérience acquise par nos collègues lors de nombreux matches internationaux s'étant déroulés en Europe et qui se présente sous forme de convention du Conseil de l'UE: un «manuel contenant des recommandations pour la mise en place, à l'échelle internationale, d'une coopération policière et de mesures visant à prévenir et à maîtriser la violence et les troubles liés aux matches de football revêtant une dimension internationale»¹. Dans ce manuel, une distinction est faite entre deux catégories de supporters: le supporter «sans risque» et le supporter «à risque».

Le supporter «sans risque» – donc le cas normal – est par conséquent une «personne (dont l'identité est connue ou non) pouvant être considérée comme non susceptible de causer des violences ou des troubles ou d'y contribuer, que ce soit de manière organisée ou spontanément, lors d'un match de football ou en liaison avec un tel match». Le supporter «à risque» quant à lui – l'exception – est une «personne (dont l'identité est connue ou non) pouvant être considérée comme susceptible de perturber l'ordre public ou d'adopter un comportement antisocial, que ce soit de manière organisée ou spontanément, lors d'un match de football ou en liaison avec un tel match».

¹ http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/c_322/c_32220061229fr00010039.pdf

Policiers spécialistes du hooliganisme

Plus important encore que cette classification est le constat figurant dans le manuel selon lequel «il est très important de connaître et d'analyser les identités sociales des différents groupes et sous-groupes de supporters, leurs valeurs et leurs normes, leurs objectifs, ce qu'ils estiment être juste et bon, leurs stéréotypes et leurs attentes vis-à-vis des autres groupes, l'historique de leur interaction avec ces derniers ainsi que tout élément (dates, lieux, objets et formes d'action) revêtant une importance particulière». Ce travail doit être effectué par des policiers spécifiquement formés. Ces derniers doivent à la fois être en contact avec les supporters et les personnes qui les encadrent et très bien connaître le milieu en question, ce qui fait qu'on les appelle «spécialistes du hooliganisme» (ou parfois également «spotters», de l'anglais «to spot» = «repérer, découvrir»).

Ces spécialistes du hooliganisme, qui proviennent des Etats participants, riverains et de transit importants, seront prêts à intervenir durant l'EURO 2008. Ils mettront à notre disposition des informations actualisées concernant les milieux des supporters de leur pays, observeront et accompagneront les supporters quand ils quitteront leur pays d'origine ou y retourneront, et ce toujours dans le but d'identifier rapidement les groupes de supporters susceptibles de se montrer violents, donc les supporters «à risque», et de prendre les mesures nécessaires. Dans la mesure du possible, les spécialistes du hooliganisme désamorceront des situations délicates et nous soutiendront le cas échéant lors des constatations d'actes de violence de la part de leurs compatriotes. Ils ne porteront en revanche pas d'armes et ne disposeront pas de compétences souveraines. Les interventions de ces spécialistes, qui arriveront par délégations, seront coordonnées par le PICC, qui est mis en place auprès du Service d'analyse et de prévention (SAP). Le PICC est chargé de transmettre les informations importantes aux chefs d'intervention locaux.

Mettre rapidement terme aux situations problématiques

Différents Etats européens sont susceptibles d'accueillir des supporters à risque, c'est notamment le cas en Suisse. Cependant, les actes de violence se limitent presque exclusivement aux matches de championnat interclubs. Il faut malgré tout s'attendre à ce que des supporters étrangers à risque provoquent des désordres durant l'EURO 2008, comme cela avait été le cas lors de la Coupe du monde 2006. Nous mettrons rapidement et fermement un terme à de tels problèmes afin de protéger les supporters sans risque, qui constituent la majeure partie du public, ainsi que la population locale. L'expérience a montré que les problèmes peuvent surgir dans les situations suivantes:

- Billetterie/marché noir: disponibilité et prix des billets peuvent jouer un rôle.
- Lorsque le comportement de supporters de l'équipe adverse, des médias, des officiels des associations, mais aussi des forces de sécurité, est ressenti comme une provocation, des actes de violence peuvent éclater. Quelles que soient nos préférences personnelles, nous nous en tenons à ce principe: nous adoptons un comportement neutre face aux supporters de tous les pays et souhaitons bonne chance à toutes les équipes.
- Erreur lors d'une intervention policière, comportement indécis, consignes contradictoires, absence de conséquences en cas d'acte criminel.
- Désœuvrement et consommation excessive d'alcool ou de drogue.
- Formation/pression du groupe par effet de solidarité résultant d'une déstabilisation sur les plans linguistique et comportemental en terre étrangère.

Les cibles visées par les actes de violence sont aussi diverses que les éléments déclencheurs. En voici quelques exemples:

- hooligan soutenant l'équipe adverse, rarement supporters pacifiques;
- policiers, notamment des membres des forces de sécurité isolés ou intervenant seuls (toutefois ce cas ne se présente que lors de matches ou de situations problématiques);
- propriété d'autrui (notamment dégâts dans les stades, les bus et les trains, mais aussi les vols dans les magasins);
- passants, parfois des membres reconnaissables d'une minorité ethnique.

Système des quatre filtres

Il s'agit cependant en premier lieu de ne pas laisser les supporters à risque accéder à l'EURO 2008. Un système à quatre filtres a donc été mis en place, qui avait déjà fait ses preuves lors de la Coupe du monde 2006, de l'EURO 2004 ainsi qu'à l'occasion de nombreuses rencontres internationales de football:

- Filtre 1:** les supporters à risque et les auteurs d'actes de violence connus n'obtiennent pas de billet d'entrée.
- Filtre 2:** une interdiction de se rendre dans un pays donné contre des supporters à risque et à des auteurs d'actes de violence connus est prononcée dans leur pays d'origine.
- Filtre 3:** nous prononçons de notre côté des interdictions d'entrée qui pourront être appliquées à la frontière suisse.
- Filtre 4:** les spécialistes du hooliganisme identifient les supporters à risque dans les villes organisatrices.

Si nécessaire, nous pouvons appliquer des interdictions de périmètres, des interdictions de se rendre dans un pays donné et des obligations de communiquer ou encore placer en garde à vue les auteurs connus d'actes de violence. Pour compléter ces instruments étatiques, les associations sportives et les organisateurs peuvent de leur côté prendre des mesures de droit privé contre les personnes violentes. L'UEFA prévoit ainsi par exemple une interdiction d'accès aux huit stades pour les personnes ayant enfreint le règlement des stades (cf. «Règlement des stades pour l'UEFA EURO 2008™», 6.4 (b)²), interdiction valable pendant tout l'EURO 2008.

La coopération avec les spécialistes du hooliganisme des Etats participants, riverains et de transit et leurs services, appelés «National Football Information Points» (NFIP) est très importante. En servant de plate-forme à l'échange d'informations relatives aux matches de football de dimension internationale, les NFIP font office de points de contact centraux pour les différents pays. Ils permettent de coordonner l'échange d'informations et favorisent la coopération avec les délégations de spécialistes du hooliganisme, et ce dans le but de contribuer à l'ordre public, au calme et à la sécurité.

Encadrement des supporters

L'encadrement des supporters n'incombe pas aux forces de sécurité et ne fait par conséquent pas partie du «Concept de sécurité nationale Suisse pour l'UEFA EURO 2008». Il est néanmoins un complément important au travail policier car il peut avoir un effet préventif et contribue ainsi à l'ordre, au calme et à la sécurité. L'encadrement des supporters lors de l'EURO 2008 se base sur la coopération avec Football Supporters International (équipes FSI). Les services compétents ont prévu non seulement de nombreuses mesures concernant tous les visiteurs mais aussi adaptées aux besoins spécifiques des supporters de l'EURO 2008, à savoir:

- la mise en place d'un coordinateur national des supporters dans la structure des pouvoirs publics UEFA EURO 2008 (depuis mars 2007), ce dernier travaillant en contact étroit avec les organisations de supporters de toutes les équipes nationales;
- la mise en place de centres dits d'accueil des supporters (ou «ambassades») dans les quatre villes organisatrices et la conception d'activités ciblées pour les supporters dans ces villes; emplacement des «ambassades»:

Bâle: Marktplatz (responsable: Philipp Seiler, philipp.seiler@fanguide2008.net / coresponsable dès le 1^{er} avril 2008: Melanie Friedli, melanie.friedli@fanguide2008.net)

² http://fr.uefa.com/multimediafiles/download/competitions/euro/_509679_download.pdf

- Berne: Waisenhausplatz/Zeughausgasse (responsable: Su Elsener, su.elsener@fanguide2008.net / coresponsable dès le 1^{er} avril 2008: Linda Hadorn, linda.hadorn@fanguide2008.net)
- Genève: en face de l'Office du tourisme (responsable: Lukas Moesle, lukas.moesle@fanguide2008.net / coresponsable: tbd);
- Zurich: Rathausplatz (responsable: Stefan Frischknecht, stefan.frischknecht@fanguide2008.net / coresponsable dès le 1^{er} avril 2008: Rahel Blunsi, rahel.blunsi@fanguide2008.net);

- la mise en place d'ambassades de supporters mobiles;
- l'élaboration d'un guide des supporters et d'un site Internet: www.fanguide2008.net.

PROJECTIONS PUBLIQUES

La tradition des projections publiques s'est répandue ces dernières années, en particulier depuis la Coupe du monde de football 2006. Le «public viewing» consiste à retransmettre un match sur un écran géant. Conformément aux directives de l'UEFA, une licence doit être demandée lorsque l'écran a une dimension supérieure à 3 mètres de diagonale. Toutes les recettes provenant de ces licences seront reversées à une œuvre d'utilité publique.

Des projections publiques auront lieu dans les villes organisatrices et dans un grand nombre d'autres villes et communes. Elles seront organisées en partie par les autorités municipales et communales, mais également par des particuliers. C'est à l'intention de ces derniers que l'UEFA a formulé durant l'été 2007 les «Recommandations pour l'organisation des projections publiques durant l'EURO 2008»¹. Jusqu'à la fin janvier 2008, il y a eu une cinquantaine de demandes de licences. Ce chiffre devrait cependant encore s'élever fortement, selon les informations communiquées par l'UEFA.

Il sera difficile de connaître à l'avance l'emplacement exact des projections publiques ainsi que le nombre de personnes qui y assisteront. Ce qui est clair, en revanche, c'est que les plus importantes d'entre elles auront lieu dans le cadre du projet «UBS ARENA». Ces arènes seront installées dans les villes suivantes (indications sur le lieu et du nombre de places selon des informations des organisateurs, état fin janvier 2007):

- Aarau: Pfauenschlag, 4500 places debout, 1200 places assises;
- Bienne: Feldschlösschen-Aire, 4500, 1200;
- Buchs (SG): Werdenberg, 4000, 1200;
- Coire: Stadthallenvorplatz, 3500, 1200;
- Glaris: Landsgemeindeplatz, 3000, 1200;
- Kreuzlingen: Platz am See, 4500, 1200;
- La Chaux-de-Fonds: Polyexpo, 3500, 1200;
- Lausanne: Bellerive, 9000, 1200;
- Locarno: Piazza Grande, 4500, 1200;
- Lugano: Piazzale Sterrato Gerra, 4500, 1200;
- Nyon: Rive Est, 3000, 1200;
- Sion: La Planta, 5500, 1200;
- Soleure: Chantierwiese, 4000, 1200;
- St-Gall: Olma Aire, 6500, 1200;
- Thoun: Grabengut, 3000, 1200;
- Zoug: Stierenmarkt-Aire, 4500, 1200.

¹ <http://www.switzerland.com/files/?id=2196>

Ces seize arènes UBS forment, avec les quatre villes organisatrices, leurs stades et leurs zones réservées aux supporters, le «cinquième stade suisse», avec un supplément de plus de 100 000 places assises et debout par match. Le personnel spécialement formé du consortium privé PriSec-E08 sera chargé de la sécurité lors de ces événements.

Ces lieux de manifestation excentrés et de tailles variées peuvent contribuer, comme cela a été le cas en Allemagne lors de la coupe du monde, à éviter qu'il y ait trop de foule dans les zones officielles réservées aux supporters dans les villes organisatrices. Si les organisateurs appliquent les recommandations en matière de sécurité – par exemple en recourant à une société de sécurité privée –, les projections publiques pourraient avoir un véritable effet préventif sur les supporters qui n'ont pas pu obtenir de billets et qui auront alors la possibilité de suivre un match dans un cadre réglementé.

Il est par ailleurs possible que les projections publiques soient également fréquentées par des personnes à qui l'on a refusé de vendre des billets ou qui, sciemment, n'en ont pas commandés, sachant qu'elles étaient connues des services de sécurité (individus sous le coup d'une interdiction de stade, par ex.). Ces personnes pourraient profiter de la projection publique pour y provoquer des échauffourées. Dans ce genre de situation, le système des quatre filtres (cf. p. 20) et l'intervention d'unités civiles de recherche et d'agents de police spécialistes du hooliganisme (spotters) joueront un important rôle de prévention.

OBJETS INTERDITS

Quels seront les objets interdits pendant l'EURO 2008? Pour répondre à cette question, plusieurs lois entrent en ligne de compte. A l'échelon fédéral, il s'agit essentiellement de la loi sur les armes, de la loi sur les explosifs et de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI). Les dispositions les plus importantes de ces lois sont exposées ci-dessous. Auparavant, il convient cependant de préciser que pour les visiteurs, c'est d'abord le «Règlement des stades pour l'UEFA EURO 2008» qui fait foi. Ce règlement peut être consulté sur Internet¹ et s'applique à l'ensemble de l'enceinte du stade utilisée dans le cadre de l'EURO 2008. Font partie de l'enceinte du stade tous les espaces accessibles uniquement à l'aide d'un billet et/ou d'une accréditation, y compris toutes les entrées et sorties, ainsi que toutes les autres zones et installations officielles. Le règlement de l'UEFA dresse une liste détaillée des objets qu'il est interdit de faire entrer dans les stades.

Cette liste comprend 18 points (extrait du règlement):

- (a) toute arme de quelque type qu'elle soit;
- (b) tout objet pouvant servir d'arme (objet coupant, pointu ou pouvant être utilisé comme poignard) ou de projectile, en particulier les longs parapluies, casques et autres matériels peu maniables;
- (c) les bouteilles, tasses, carafes ou canettes de toutes sortes ainsi que d'autres objets en PET, en verre ou tout autre matériau fragile, en verre non sécurisé, en un matériau particulièrement dur ou avec un emballage Tetra Pak;
- (d) les feux d'artifice, poudre de fumée, fumigènes ou autres engins pyrotechniques;
- (e) les boissons alcooliques quelles qu'elles soient, drogues ou stimulants;
- (f) du matériel raciste, xénophobe, d'extrême droite, national-socialiste, sexiste ou de propagande politique;
- (g) les mâts de drapeau ou mâts de bannière de quelque type que ce soit. Seuls des mâts et des mâts doubles flexibles et en plastique n'excédant pas 1 m de long et 1 cm de diamètre sont autorisés;
- (h) les bannières ou drapeaux dépassant 2 m x 1,50 m. Des drapeaux et bannières plus petits sont autorisés à condition qu'ils soient fabriqués avec un matériau considéré comme non inflammable et respectant les règlements et standards nationaux;
- (i) les groupes de supporters officiels ayant des drapeaux géants destinés à être placés au-dessus des têtes doivent le notifier aux officiels d'Euro 2008 SA un jour avant le match en question afin que cette dernière

¹ http://fr.uefa.com/multimediafiles/download/competitions/euro/_509679_download.pdf

- décide ou non d'autoriser ces drapeaux;
- (j) les animaux – à l'exception des chiens d'aveugles et des chiens policiers;
 - (k) tout objet promotionnel, commercial, politique ou religieux, en particulier les bannières, signes, symboles et documents ou tout objet et matériel promotionnel ou commercial;
 - (l) des sprays au gaz, des substances corrosives ou inflammables, des teintures ou des récipients contenant des substances nocives pour la santé ou qui sont hautement inflammables (les lampes de poche standard sont autorisées);
 - (m) les objets peu maniables tels qu'échelles, chaises, chaises pliables, boîtes, grands sacs, sacs à dos, valises et sacs de sport. «Peu maniable» s'applique à des objets qui dépassent 25 cm x 25 cm x 25 cm et qui ne peuvent être rangés sous le siège dans le stade;
 - (n) de grandes quantités de papier et/ou de rouleaux de papier;
 - (o) les instruments mécaniques produisant du bruit tels que mégaphones et klaxons;
 - (p) les pointeurs laser;
 - (q) les appareils photos (sauf pour usage privé et dans ce cas, ils ne peuvent être munis que d'une seule batterie de rechange ou d'une batterie rechargeable), caméras vidéo ou matériel d'enregistrement vidéo;
 - (r) tous les appareils utilisés à des fins de transmission commerciale ou de diffusion de son, d'images, de descriptions ou de résultats des événements via Internet ou d'autres formes de médias;
 - (s) d'autres objets qui pourraient compromettre la sécurité du public et/ou compromettre la réputation de l'UEFA EURO 2008™.

Même si le règlement de droit privé de l'UEFA va plus loin que les dispositions légales, on notera qu'il va dans le sens des forces de sécurité étant donné qu'il contribue au maintien de l'ordre, du calme et de la sécurité. Les forces de sécurité recommandent donc aux visiteurs de l'EURO 2008 de laisser à la maison les objets cités ci-dessus. Cela vaut particulièrement pour les armes, le matériel de propagande ou les engins pyrotechniques (feux d'artifice) interdits par la loi, que nous allons décrire à présent.

Armes

La loi fédérale sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions (loi sur les armes, LArm, RS² 514.54) régit l'acquisition, l'importation, l'exportation, le transit, la conservation, le port, le transport, le courtage, la fabrication et le commerce d'armes, d'éléments essentiels d'armes, de composants d'armes spécialement conçus et d'accessoires d'armes, de munitions et d'éléments de munitions. Voici les points les plus importants:

² RS = Recueil systématique du droit fédéral

Par armes on entend, dans le sens de la loi suisse sur les armes (art. 4, al. 1, LArm):

- les engins permettant de lancer des projectiles au moyen d'une charge propulsive ou les objets susceptibles d'être transformés en de tels engins (armes à feu à épauler ou de poing);
- les engins conçus pour porter durablement atteinte à la santé de l'être humain par pulvérisation ou par vaporisation de substances;
- les poignards et couteaux à lame pivotante, tombante ou escamotable, à cran d'arrêt, à ressort ou autres, dont le mécanisme d'ouverture peut être actionné d'une seule main;
- les engins conçus pour blesser des êtres humains, notamment les coups de poing américains, les matraques simples ou à ressort, les étoiles à lancer, les couteaux à lancer et les frondes de forte puissance;
- les appareils produisant des électrochocs susceptibles d'inhiber la force de résistance de l'être humain ou de porter durablement atteinte à sa santé.

Toute personne qui porte une arme en public doit être titulaire d'un permis de port d'armes. La personne titulaire d'un tel permis doit le conserver sur elle et le produire sur injonction des organes de la police ou des douanes (art. 27, al. 1, LArm). L'autorité compétente met sous séquestre les armes que des personnes portent sans en avoir le droit (art. 31, al. 1, let. a, LArm).

Exemples d'armes:

Armes de poing (pistolets, revolvers)	
Armes d'alarme / à gaz	
Armes à feu à épauler (fusils, carabines, etc.)	
Couteaux dont le mécanisme d'ouverture peut être actionné d'une seule main	

Couteaux à lame fixe asymétrique façonnée en crochets ou en dents de scie sur le dos	
Couteaux papillon	
Couteaux à lame escamotable ou à ressort	
Poignards à lame symétrique	
Couteaux à lancer	
Armes imitant un objet d'usage courant (p. ex. pistolets en forme de stylo)	
Briquets à lame	
Pistolets mitrailleurs (armes à feu automatiques)	
Appareils à électrochocs	
Engins conçus pour blesser des êtres humains	

Matraques, matraques à ressort	
Coups de poing américains	
Etoiles à lancer	
Gants remplis de sable ou de plomb	

Sprays irritants

Les sprays contenant les substances irritantes CN (Chloracétophénone), CS (o-chlorbenzylidènmalononitrile), CR (Dibenz(b,f)-1,4-oxazépine) et CA (Cyanure de brome-benzile) tombent sous le coup de la loi sur les armes. En revanche, les sprays au poivre contenant les substances irritantes OC (Oleoresin capsicum) ou PAVA (capsaïcine synthétique) ne sont pas considérés comme des armes au sens de la LArm.

Spray lacrymogène CN <i>interdit</i>	
Spray lacrymogène CS <i>interdit</i>	
Spray au poivre (substances irritantes PAVA ou OC) <i>autorisé</i>	

Pyrotechnie et feux d'artifice

L'utilisation d'engins pyrotechniques est régie par la loi fédérale sur les substances explosibles (loi sur les explosifs, LExpl, RS 941.41) et par l'ordonnance correspondante sur les substances explosibles (ordonnance sur les explosifs, OExpl, RS 941.411). Conformément à l'article 25 de l'OExpl, les engins pyrotechniques ne sont autorisés que si:

- de par leur composition et leur nature, ils sont conformes à l'état de la technique;
- leur maniement ne présente aucun risque pour les personnes et les biens lorsqu'ils sont utilisés conformément à leur destination, et
- ils ne produisent pas d'éclats dangereux ni ne contiennent des éléments pouvant s'enflammer spontanément.

Les engins pyrotechniques suivants ne sont pas autorisés en Suisse:

Les pièces d'artifice qui éclatent au sol, c'est-à-dire tous les engins détonants qui n'ont pas de charge propulsive susceptible de les envoyer sur une trajectoire verticale avant leur explosion.



Les engins pyrotechniques suivants ne doivent pas être utilisés à des fins de divertissement (art. 15 LExpl, commerce prohibé):

Fumigènes: engins pyrotechniques à des fins professionnelles



Moyens de signalisation: engins pyrotechniques à des fins professionnelles



Engins pyrotechniques servant de munition à des pistolets de signal, stylos lance-fusée



Matériel de propagande

Conformément à la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI, RS 120), tout matériel de propagande dont le contenu incite à la violence peut être saisi, séquestré ou confisqué dans le cadre d'une mesure préventive (art. 2, al.4, let. e).

A ce sujet, l'art. 13a précise ce qui suit:

- Les autorités de police et les autorités douanières saisissent, indépendamment de sa quantité, de sa nature et de son type, le matériel qui peut servir à des fins de propagande et dont le contenu incite, d'une manière concrète et sérieuse, à faire usage de la violence contre des personnes ou des objets.
- Elles transmettent le matériel à l'office fédéral de police. Celui-ci décide du séquestre et de la confiscation.
- Les collaborateurs compétents de l'office fédéral qui trouvent du matériel de ce genre peuvent aussi le saisir directement.

SYSTÈME D'ACCREDITATION DE L'UEFA

Qui aura accès à quels secteurs à l'intérieur et aux alentours des stades? Pour répondre à cette question, l'UEFA a mis en place un système d'accréditation détaillé, qui est l'un des éléments-clés de la garantie de la sécurité dans les stades. Toute personne qui veut pénétrer dans l'enceinte de l'EURO 2008 doit montrer sa carte d'accréditation. Celle-ci indique par des codes quels sont les stades et les zones auxquels la personne en question a accès.

Des couleurs désignent également à quelle catégorie de collaborateurs elle appartient. La date et/ou le numéro de la rencontre indiquent la durée du droit d'accès.

La carte d'accréditation

- permet d'accéder à une ou plusieurs zones dans une ou plusieurs villes organisatrices de l'UEFA EURO 2008;
- est un instrument de travail;
- sert à l'identification des personnes et des organisations;
- contribue au bon déroulement de la manifestation;
- doit toujours être portée de manière visible à l'intérieur du périmètre de sécurité extérieur.

La carte n'est pas

- un visa, ni une marque de standing et ne donne pas droit à une place assise;
- une invitation personnelle.

Catégories

Le système d'accréditation attribue les catégories et les couleurs suivantes aux personnes et aux organisations:

Organisation	UEFA, Euro 2008 SA, UMET, UMMM, collaborateurs, arbitres, contrôle antidopage, groupe d'étude technique, etc. (bleu)
Teams	Joueurs et membres des délégations (vert)
Safety and Security	Police, membres du service d'ordre/stewards, sapeurs-pompiers, sauvetage (rouge)
Volunteers	Bénévoles (rose)

Non-Broadcast Media	Presse, photographes (jaune)
Host Broadcaster	Membres des diffuseurs officiels (noir)
Broadcast Partners	Collaborateurs TV et radio (détenteurs de droits) (gris)
Non-Rights Holders	Collaborateurs TV et radio (blanc)
Commercial Affiliates	Collaborateurs des sponsors et fournisseurs officiels (mauve)
Services	Personnel chargé du nettoyage et de l'entretien, des cérémonies d'ouverture et de clôture, de l'accueil, de la restauration et de la signalisation, livreurs de meubles et décorations, traducteurs, etc. (orange)

Codes pour les informations géographiques

Les codes suivants désignent les différents sites:

Code	Accès autorisé à ...
AUT	Tous les sites en Autriche (IBC compris)
SUI	Tous les sites en Suisse
AUT-SUI	Tous les huit stades et IBC
BRN	Stade de Berne
GVA	Stade de Genève
ZRH	Stade de Zurich
BSL	Stade de Bâle
IBC	IBC (International broadcast centre, centre international de radio et télévision) Vienne
KLU	Stade de Klagenfurt

INN	Stade d'Innsbruck
SZG	Stade de Salzbourg
VIW	Stade de Vienne

Codes pour les zones

Pour chacun des sites, on distingue plusieurs zones:

Désignation de la zone	Accès autorisé à...
1 – Terrain de jeu	Terrain de jeu, bancs de touche, banc du quatrième officiel, places des photographes
2 – Vestiaires	Vestiaires pour joueurs et arbitres, espace de contrôle antidopage
3 – Espaces publics	Ensemble des espaces publics (stands, salles de premiers secours et de soins, tribune des spectateurs)
4 – Aires d'opérations	Bureaux UEFA/Euro 2008, SA/UMET/UMMM et entrepôts, centre des bénévoles
5 – VIP	Salons VIP, tribune d'honneur
6 – Tribune de presse	Tribune de presse
7 – Centre des médias	Espace de travail et de restauration, médias; salle de conférence de presse, zone mixte
8 – Aire de diffusion TV et radio	Aire de diffusion, studios de présentation et d'interview
9 – Hospitalité	Salons et loges d'hospitalité, espaces réservés aux sponsors et fournisseurs officiels, cuisines

Durée de validité

Les cartes d'accréditation n'ont pas toutes la même durée de validité:

Carte de compétition	valable pendant le tournoi et le démontage, pendant les jours de match et les jours sans match;
Carte journalière	valable pendant une journée sur un site particulier;

«Two-Part-Pass»	carte personnalisée + carte d'accès impersonnelle, valable pour une phase déterminée (accès possible seulement si l'on a ces deux documents)
Carte de montage et de démontage	seulement valable en dehors des jours de match

Autres types de cartes d'accréditation

Carte livraisons	livraisons
Carte «Team Event»	hôtel de l'équipe, terrains d'entraînement (selon les critères des équipes, pas valable dans les 8 stades)
Carte visiteurs IBC	pour les visiteurs du centre international de radio et TV

Cartes d'accréditation supplémentaires SAD (Supplementary accreditation device)

A partir de trois heures avant le coup d'envoi, une accréditation supplémentaire (SAD) est nécessaire pour accéder aux lieux suivants:

- terrain de jeu;
- aire VIP;
- tribune de presse;
- salle de conférence de presse et studios TV;
- zone mixte;
- aire d'hospitalité.

Les cartes d'accréditation suivantes bénéficient d'une exception:

- AAA (accès à toutes les zones)
- STEWARD
- POLICE

Les cartes SAD ne sont pas personnalisées; elles sont transmissibles, valables pour un match déterminé et doivent être portées en plus de la carte d'accréditation.

Contrôle

Les jours sans match, on vérifie seulement les informations géographiques. Il s'agit uniquement d'un contrôle visuel.

Les jours de match, on vérifie les informations géographiques, les zones et les SAD. En plus du contrôle visuel, le code-barres doit également être contrôlé. Au sujet des contrôles, le règlement des stades pour l'UEFA 2008 précise:

En pénétrant dans le Stade, tout visiteur est tenu de présenter spontanément son billet et/ou son accréditation au service d'ordre ainsi qu'à la police, si celle-ci en fait la demande. Sur demande, ces pièces doivent être remises pour vérification. En cas de refus, l'accès sera interdit au visiteur.¹

Exemple d'une Carte d'accréditation: Exemple SADs:



Exemple SADs:



¹ http://fr.uefa.com/multimediafiles/download/competitions/euro_/509679_download.pdf

TRANSPORTS

Le succès d'une manifestation de grande envergure comme l'EURO 2008 repose essentiellement sur l'efficacité du système de transports, qui contribue également à assurer l'ordre et la sécurité. La Suisse dispose d'un excellent réseau de transports publics, dont l'attractivité sera encore renforcée pendant l'EURO 2008 grâce à des offres spéciales. En effet, l'objectif est qu'un maximum de visiteurs se rendent aux matches en empruntant les transports publics. Une signalisation uniformisée et facilement compréhensible aidera à canaliser le flux de visiteurs.

Billets combinés et autres offres

Le billet d'entrée au stade permet de voyager gratuitement pendant 36 heures sur l'ensemble du réseau des transports publics suisses et autrichiens, c'est-à-dire le jour même du match et le lendemain jusqu'à 12h. Pour les visiteurs qui n'ont pas de billet, des abonnements spéciaux seront disponibles:

- un abonnement général EURO 2008;
- un abonnement demi-tarif EURO 2008;
- un Host-City-Ticket;
- une Swiss Card EURO 2008.

De plus, l'offre des trajets de nuit sera élargie aussi bien pour le trafic de proximité que pour celui à longue distance. Plus d'informations sur www.cff.ch/euro08.

Signalisation harmonisée

Un concept de signalisation a été élaboré spécialement pour l'EURO 2008: les indications seront présentées de la même manière en Suisse et en Autriche, que ce soit dans les gares, les aéroports, les autoroutes ou l'enceinte des stades.

Exemple (trajet pour se rendre au stade à pied):



Circulation routière et parkings

La circulation sera très dense pendant toute la durée de l'EURO 2008 et les embouteillages seront difficilement évitables. Le nombre de places de stationnement est limité: au centre-ville, par exemple, il n'y aura pas de parkings supplémentaires. Les places disponibles, qui coûteront entre 20 et 30 francs pour 24 heures, seront signalées par des panneaux spéciaux.

Une fois arrivés à proximité des villes organisatrices, les automobilistes devraient arrêter leur GPS et suivre les panneaux de l'EURO 2008.

Informations sur l'itinéraire

Des informations détaillées sur le trajet jusqu'aux stades et sur les zones réservées aux supporters seront disponibles à partir du 1^{er} mars 2008 sur le site www.euro2008.com. Des informations supplémentaires se trouvent sur le site des CFF et sur ceux des villes organisatrices.

Dans les gares des villes organisatrices, des «Info-Points» fournissent des renseignements détaillés sur les transports, les villes concernées et le tournoi.

Principaux trajets

- Depuis l'aéroport d'une ville organisatrice jusqu'au centre-ville: environ 15 min par les transports publics.
- Depuis la gare principale d'une ville organisatrice jusqu'au stade: environ 30 min à pied. Le trajet est signalisé par des panneaux.
- Depuis la gare principale d'une ville organisatrice jusqu'au point d'accueil des supporters: environ 15 min à pied.